

c'est le temps qu'il a fallu pour convaincre le CN et les détenteurs du pouvoir que le besoin de cette augmentation se faisait cruellement sentir. Pendant des années, les employés retraités du CN ont vécu dans des conditions vraiment pitoyables, tirant leur subsistance d'une pension nettement insuffisante, avant que le CN ne se rende compte qu'il fallait faire quelque chose.

On a maintenant accepté les recommandations du comité permanent des transports et des communications au sujet des employés déjà à la retraite. A l'instar d'autres députés, je veux féliciter le comité d'avoir fait à l'unanimité cette recommandation et d'avoir réussi à convaincre le CN et le ministre des Transports d'y donner suite. En vertu du nouveau régime, les retraités toucheront une pension plus élevée. Il en sera de même des veuves de certains anciens employés du CN.

Je souhaite qu'à l'avenir la société prête une oreille plus attentive aux vœux et aux recommandations de ses employés actifs et retraités qu'elle ne l'a fait dans le passé. Elle doit le faire et elle devrait donner l'exemple à bon nombre d'autres sociétés, tant privées que publiques, du point de vue des rapports avec ses employés. Selon moi, les citoyens à la retraite ne devraient plus avoir de soucis financiers et devraient pouvoir vivre dans la sécurité. Ce sont eux qui ont établi les fondements de notre pays et, dans l'Ouest du Canada, ce sont eux qui ont défriché le pays.

Encore une fois, je me réjouis de la hausse des pensions et du répit que les pensionnés du CN vont enfin avoir. Beaucoup ont dit que le mérite en revenait en grande partie au comité. Sa recommandation à cette fin a été unanime. Je voudrais à mon tour féliciter le comité. Mais tout d'abord et avant tout, nous devons féliciter les pensionnés et les employés eux-mêmes qui, depuis tant d'années, sont décidés à défendre leur cause et qui ont enfin convaincu le CN et le ministre qu'elle était juste.

Dans ma propre circonscription, il y a peut-être 600 pensionnés du CN qui depuis longtemps présentent des pétitions et préparent des mémoires pour les soumettre à la CCT, au CN et au ministre responsable. Leurs efforts sont enfin récompensés. Quand le comité permanent des transports et des communications s'est réuni pour étudier les recommandations à faire sur les pensions, je sais que ces personnes lui ont présenté leurs mémoires. A elles surtout revient le mérite d'avoir fait comprendre au CN qu'elles avaient raison. Avec d'autres députés, notamment celui de Moose Jaw (M. Skoberg), je les félicite de leur persévérance.

Le CN est une société de la Couronne dont la fonction est de servir les Canadiens. Un débat comme celui-ci nous fournit l'occasion d'examiner ce qu'il accomplit ou devrait peut-être réaliser pour étendre le service qu'il est censé assurer au Canada. Les députés qui ont prononcé des discours aujourd'hui et en bien d'autres occasions, ont signalé de nombreuses imperfections; notamment, le député de London-Est (M. Turner) a informé la Chambre de nombre de choses que les ministériels devraient écouter et dont ils devraient tenir compte.

Pour ma part, je viens de la Saskatchewan et je m'inquiète beaucoup des pressions qu'on exerce sur le CN et le CP en vue de centraliser le réseau des transports. Je veux parler, bien entendu, de l'abandon des lignes ferro-

viaires et des voies ferrées qui ne sont pas utilisées autant que les voies principales. Je m'inquiète aussi des pressions exercées en vue de supprimer le service-voyageurs dans de nombreuses régions des Prairies ainsi que des pressions que le CN exerce sur la Commission canadienne des transports en vue de faire disparaître les chefs de gare des petits centres et de certaines villes de la Saskatchewan.

Je m'en préoccupe car je crois que cela présente beaucoup de difficultés non seulement aux employés, mais aussi à la population rurale de la Saskatchewan et d'autres régions du Canada parce que cela ne fait que hâter ce qui se produit dans les campagnes de la Saskatchewan, c'est-à-dire l'exode de la population de la campagne et des petites villes dans les grandes. Nous tous de cette province convenons qu'il y a trop de villes-fantômes de nos jours en Saskatchewan. Ce qui se passe signifie que tout un mode de vie est contesté, et les mesures envisagées par le Canadien National ou par le Canadien Pacifique ne font qu'accélérer ce mouvement dans notre province. Je pense qu'il faut renverser cette tendance.

Je voudrais évoquer pendant deux ou trois minutes notre politique générale des transports et peut-être émettre quelques suggestions quant aux initiatives qu'il conviendrait de prendre. A la vue des gens qui sont actuellement responsables des transports au Canada, je ne puis m'empêcher de penser qu'ils n'ont pas de politique d'ensemble des transports. Je ne vois chez eux qu'une attitude fragmentaire et ad hoc vis-à-vis du problème des transports. Nous n'avons pas cette planification d'ensemble dont a besoin un pays aussi vaste et varié que le nôtre. A mon sens, ce qu'il nous faut, c'est une politique nationale des transports qui soit au service des Canadiens, quelle que soit la région qu'ils habitent, qu'il s'agisse de Terre-Neuve, des Prairies ou de l'Ouest du Canada. Il nous faut une politique des transports responsable et qui soit ouverte et sensible aux besoins de toutes les régions du Canada.

• (8.20 p.m.)

Deuxièmement, monsieur l'Orateur, il nous faut un réseau de transport efficace, qu'on puisse exploiter à bon compte afin que tous les Canadiens, où qu'ils vivent, et quoi qu'ils gagnent, puissent y recourir aussi souvent qu'ils le veulent. Dans l'élaboration d'un réseau de transport convenable au pays, il faudrait tenir compte de choses comme la pollution. Les automobiles qui parcourent nos routes aujourd'hui contribuent pour beaucoup à la pollution. Nous devrions tendre vers un réseau de transport qui diminue la pollution au lieu de l'augmenter.

Il incombe aux députés de tous les partis à la Chambre de continuer d'exercer des pressions auprès du gouvernement, du CN et de la CCT, pour les amener à tracer les bleus d'un réseau national de services de transport bien pensé, organisé et coordonné, qui comprenne tous les modes de transport, pas seulement les chemins de fer, mais les automobiles, les avions, les autobus, et que sais-je encore. Peut-être pourrais-je consacrer une minute ou deux à vous entretenir de problèmes dans quelques-uns de ces autres domaines.

Le bill à l'étude concerne Air Canada aussi bien que le CN. Dans les provinces des Prairies, une bonne partie des